

Présentation projet extension Méthaniseur DTP METHA



Janvier 2023

SAS DTP METHA

4 exploitations agricoles dont 3 qui sont associées dans un groupement mutualisant leurs moyens matériels et humains. Nous sommes tous des agriculteurs implantés localement: Barbery et Borest.

SCEA Thibault (Barbery)

EARL Pierre Boucher (Barbery)

EARL Duchesne ((Borest)

EARL des Hautes Mers (Borest)

} Fonctionnent comme une seule exploitation

SAU totale = 1000ha

Des exploitations familiales transmises de générations en générations

Une implication locale historiquement forte: mairie, communauté de communes, entretien des paysages...

9 ETP travaillant sur l'ensemble des structures

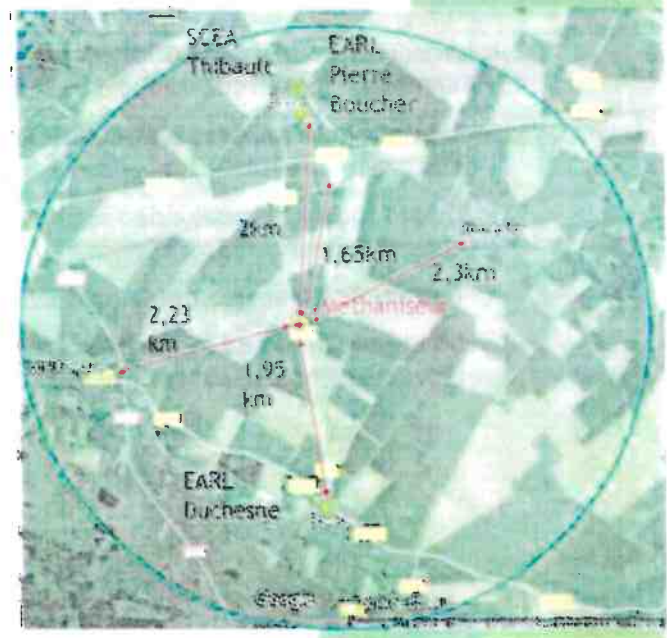
5 associés aux profils variés, 4 sur 5 étant récemment revenus sur l'exploitation agricole après diverses expériences professionnelles en France ou à l'étranger. Formations très complémentaires: école de commerce, droit rural, ingénieur agronome...

2. Notre projet

- ▶ Injection sur le réseau GRDF pour approvisionnement des villes de Sentis, Chantilly, Pont-Sainte-Maxence, Fleurines et autres communes alentours.
- ▶ Un projet accompagné par le Bureau d'Étude ARTAIM conseil, choix du constructeur = Hitachi Zosen Inova
- ▶ Une production actuelle de 185 Nm³/h biométhane correspondant à la consommation de 2500 habitants
- ▶ Une volonté d'augmenter la production à 285Nm³/h
- ▶ Contrat de vente de gaz signé avec ENDESA, 1^{er} acteur du gaz en Espagne et acteur de 1^{er} ordre dans le développement du Bio-GNV en France.

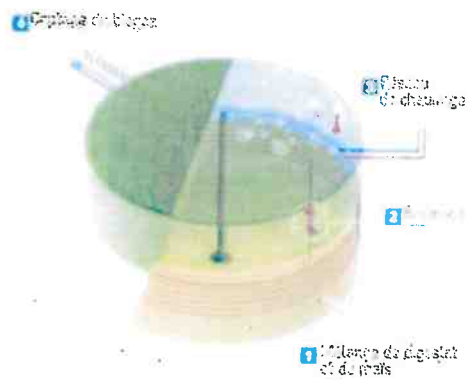


- 3 des 4 exploitations sont situées à moins de 3km de l'emplacement du futur méthaniseur. Le parcellaire regroupé avec 630ha situés dans le cercle vert permet une logistique optimisée pour les intrants et le digestat.
- Accompagnement par un architecte paysager pour améliorer l'intégration visuelle du méthaniseur (mise en place d'un merlon de terre + haie périphérique notamment)
- Aide du Parc Naturel Régional pour améliorer l'insertion paysagère: haie + bardage bois
- Eloignement par rapport aux habitations qui supprime tous risques de nuisance olfactive: 2km
- Un projet approuvé par tous les maires des communes alentours.



4. Principe de la méthanisation

- Technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène, donc en milieu anaérobie.
- Cette dégradation aboutit à la formation d'un biogaz, mélange gazeux saturé en eau à la sortie du digesteur et composé d'environ 50 % à 70 % de méthane (CH_4), de gaz carbonique (CO_2) et de quelques gaz traces (NH_3 , N_2 , H_2S). C'est ce biométhane qui après épuration va être injecté dans le réseau de gaz naturel.



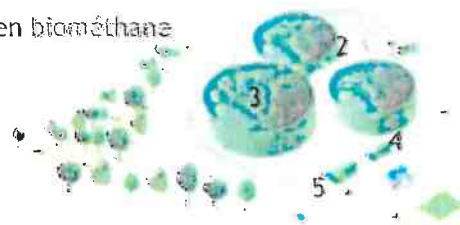
1: le stockage des matières entrantes: plateformes bitumées séparées par des murs en béton, une matière par case (environ 70mx28m)

2: le digesteur/post-digesteur

3: stockage du digestat

4: épuration pour transformer le biogaz en biométhane

5: injection dans le réseau



Surface totale du site: 4,1 ha

6. Approvisionnement du méthaniseur

- Déchets/résidus d'industries agroalimentaires: pulpes de betteraves, issues de silo, déchets de meunerie, drêches de brasserie. Cela représente plus de 50% de notre approvisionnement.
- Déchets de collectivités: tonte, déchets verts...
- Cultures provenant de nos exploitations agricoles: maïs, escourgeon, seigle. Ce sont majoritairement des cultures intermédiaires mises en place entre 2 cultures alimentaires



Valorisation des déchets issues d'activités/industries locales

Production d'une énergie renouvelable ⇔ réduction des gaz à effet de serre

Participation à la transition énergétique : objectif de 10% du gaz consommé en France devant être du biogaz d'ici 2030 (loi du 22/07/2015)

Une énergie locale participant à l'autonomie énergétique de notre pays.

Le GNV, le carburant de demain. La France, au travers du PPE s'est fixée des objectifs ambitieux : en 2023, 3% des poids lourds rouleront au GNV et 20% du GNV sera du BioGNV. L'objectif pour 2030 est d'arriver à faire rouler plus de 340 000 véhicules au GNV.

Pérennisation de nos exploitations et création d'un emploi direct

Un cycle vertueux de la matière avec épandage du digestat apportant les éléments nutritifs essentiels à nos cultures: N, P, K.



8. Quels changements pour aboutir à cette extension et pourquoi?

- ▶ Une nécessité d'augmenter la production d'énergies renouvelables: des énergies décarbonnées et locales
- ▶ Un outil industriel qui fonctionne bien depuis 12/2021 et a la capacité de produire plus

Chauffage des 3 cuves à 42° C quand seulement 2 sont chauffées aujourd'hui et donc productives

Augmentation des tonnages entrants de 30T/j à 71T/j maximum, dans la réalité autour de 60T/j devraient suffir.

Ajout par conséquent d'une 2^{ème} trémie pour y intégrer ce tonnage supplémentaire.

Construction d'un bassin de stockage de digestat sur Nanteuil-le-Haudouin, où sont situés 250ha.

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

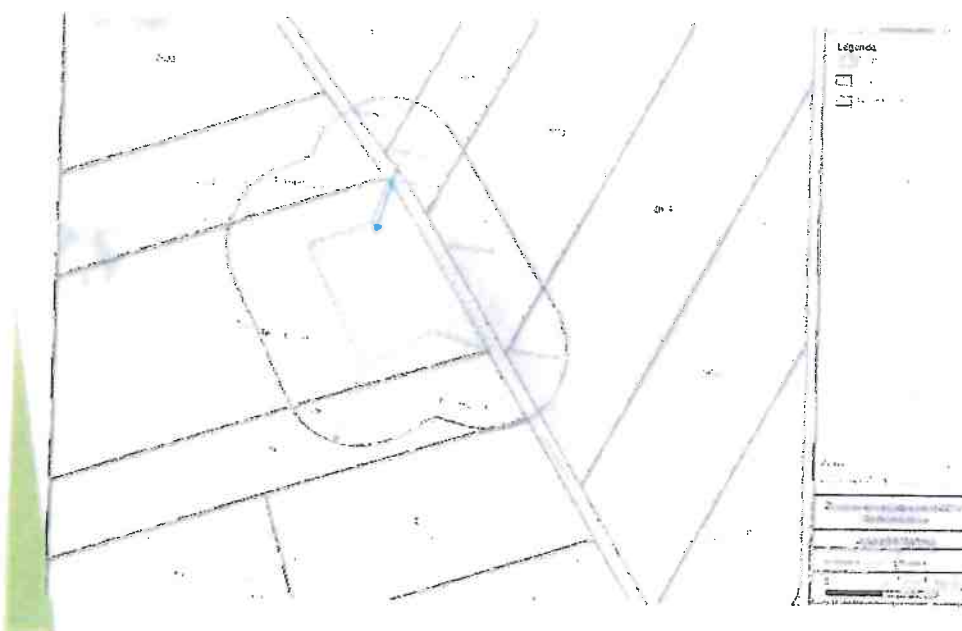
Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le

ID : 060-216004416-20230213-2023_009-DE



10. Projet plan de masse lagune



- Capacité 6000m³
- Dimension bassin 43mx37m

■ Guillaume DUCHESNE
EARL DUCHESNE
Tel : 06 74 11 29 72

■ Benoit THIBAUT
SCEA THIBAUT
Tel : 06 50 97 34 10



■ Emeric DUCHESNE
EARL des Hautes Mers
Tel : 06 30 72 84 36



■ Jean-Baptiste THIBAUT
SCEA THIBAUT
Tel : 06 50 97 34 10

■ Christophe PIOT
EARL PIERRE BOUCHER
Tel : 06 07 84 04 28